

# Aller étudier la médecine en Roumanie

## FORMATION Les concours et quotas font fuir certains étudiants belges

On connaissait les médecins italiens, espagnols ou roumains qui, ne trouvant pas de travail dans leur pays, viennent exercer en Belgique. Mais des étudiants en médecine font le chemin inverse. En effet, face aux conditions d'accès aux études de médecine ou aux sélections en cours de route pour obtenir le précieux numéro Inami, des étudiants belges et français décident d'aller faire leur cursus en Roumanie.

Le pays mène une campagne de recrutement notamment sur les réseaux sociaux. Y est pointée la possibilité de suivre son cursus en roumain mais aussi en français ou en anglais. Et les avantages du système roumain par rapport à ceux qui prévalent en France ou dans d'autres pays occidentaux sont listés : « Admission sans concours mais sur le contenu du dossier d'application ; passage d'une année à une autre sans concours, basé sur le fait d'avoir passé ses examens ; 30 à 150 étudiants par an et par faculté francophone au lieu de 3000 ; de petits groupes d'une douzaine de personnes pour les travaux pratiques depuis la première année ; accès direct aux professeurs et assistants pour consultation... ». Pour DéFI, c'est « la situation actuelle, aberrante » qui « pousse de plus en plus d'étudiants belges francophones à suivre leur cursus en médecine en Roumanie ». Le parti ne possède pas le nombre exact d'étudiants concernés. « On doit compter quelques dizaines d'étudiants francophones qui partent », nous dit-on.

### Profiter de la libre circulation

Pour Jérôme Lechien qui a présidé le comité représentant les étudiants en médecine de Communauté française, « ils doivent se compter sur les doigts de deux mains ». Mais on imagine que le nombre pourrait augmenter si le concours était maintenu.

En étant diplômé de Roumanie et en venant exercer en Belgique, les étudiants concernés peuvent obtenir un numéro Inami hors quotas. C'est le principe de libre circulation des travailleurs. Seules quelques démarches administratives sont nécessaires (preuve d'équivalence des diplômes...). ■

VIOLAINE JADOUL

### CE JEUDI SOIR

#### Le grand jour pour les étudiants

Rencontre au sommet ce jeudi soir : Jean-Claude Marcourt et Maggie De Block aborderont l'épineux problème des numéros Inami. Ils seront accueillis par des étudiants en colère fédérés par le Cium, l'Unecof et la fédé ULg. Pour mémoire, le Conseil d'État a invalidé le concours francophone sur base de quotas juridiquement discutables. La FEF a sa petite idée sur la question : supprimer le filtre à l'entrée et lui substituer une régulation à l'installation. Pour Maxime Mori, nouveau président de la FEF, « il s'agit avant tout de déterminer un nombre de cabinets par zone géographique, à charge de chaque zone de définir le nombre de praticiens ». Il assure : « C'est un problème national, non communautaire. »

E.B.